

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SAS NJ ENERGIE sur la commune principale de l'AIOT Le Fit 27370 Saint-Pierre-du-Bosguérard.

La référence de votre dossier est A-2-BXP2NFG0G et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 23/11/2022 à 10h52 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- n.v.tp@orange.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- n.v.tp@orange.fr (pour rappel, déclarant)

s

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **91824921000017**

Raison sociale **NJ ENERGIE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

48 Rue MOHAMED ELAOUFI

27310

27370 TOURVILLE LA CAMPAGNE

Signataire

Nom : **VIEL**

Prénom : **NICOLAS**

Qualité : **PRESIDENT**

Adresse électronique : n.v.tp@orange.fr

Téléphone portable : **+(33) 607390941**

Référent

Nom : **VIEL**

Prénom : **NICOLAS**

Fonction : **PRESIDENT**

Adresse électronique : n.v.tp@orange.fr

Téléphone portable : **+(33) 607390941**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : n.v.tp@orange.fr

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SAS NJ ENERGIE**

Description des activités :

L'installation est une unité de méthanisation agricole avec les bâtiments et annexes nécessaires au bon déroulement du process. Le process consiste au traitement des matières premières (déchets d'origine agricole) par la fermentation et dégradation de la matière organique. Le processus effectué de manière anaérobie produit, en sortie, du biogaz qui doit être épuré avant son injection dans le réseau (Il peut être également transformé en chaleur directement sur le site). La matière organique résiduaire est appelée "digestat" et peut prendre une forme liquide ou solide suivant son traitement. Ce digestat est épanché sur les terres agricoles afin de fertiliser les cultures et permet ainsi de diminuer le recours aux engrais minéraux. Les installations projetées seront construites sur la parcelle cadastrale référencée ZB n°46 sur la commune de Saint Pierre du Bosguérard (27370) au lieu-dit "le Fitz". L'unité est portée exclusivement par des agriculteurs et traitera à 90% de matières d'origine agricoles. La ration projetée est la suivante : 3500 T/an de lisier/fumier de bovin 4500 T/an de CIVE 1500 T/an de maïs ensilage 1000 T/an de pulpe de betterave Le projet prévoit la production de biométhane à partir de déchets d'origine agricole. Le gaz sera directement injecté (après épuration) dans le réseau GRDF permettant de chauffer environ 1000 foyers sur les communes avoisinantes. La capacité de production de biométhane est établie à 90 N m3/h. Une partie du biogaz sera utilisé pour maintenir en température les digesteurs et chauffer le bureau. Le digestat brut subira une séparation de phase à l'issue de laquelle seront produits 7490m3 de phase liquide et 1 322 t de phase solide. Les capacités de stockages seront respectivement de 10mois et 5,1 mois, pour 4mois réglementaires nécessaires. Le projet prévoit la construction des installations suivantes : - Un digesteur couvert (ou fermenteur) pour la méthanisation des matières ; - Une fosse couverte pour le stockage du digestat liquide ; - Une plateforme de stockage couverte des matières solides entrantes ; bâtiments de stockage couverts par des panneaux photovoltaïques ; - une pré-fosse couverte pour le stockage des matières entrantes liquides ; - Une trémie d'insertion des matières (couverte); - Un caisson pour l'épuration

du biogaz en biométhane ; - Un local chaudière ; - Un poste d'injection. L'ensemble des installations seront réalisées de manière à respecter l'insertion paysagère du projet.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **Le Fit 27370 Saint-Pierre-du-Bosguérard**

X : 545872

Y : 6910014

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

déplacement du bassin de régulation des eaux pluviales modification tracé raccordement réseau ENEDIS

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

22051 - SAS NJ ENERGIE - PC 27102022-2.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

22051 - SAS NJ ENERGIE - PC 27102022-3.pdf